



NOTRE OBJECTIF: VOUS FORMER À LA SÉCURITÉ!





Formation en intra-entreprise (dans vos locaux, dates à votre convenance)



ORGANISATION DE LA FORMATION

DURÉE

7 heures (1 jour)

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire français

CAPACITÉ D'ACCUEIL

15 personnes max par session

RECYCLAGE

1 jour tous les 3 ans

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fin de formation, chaque apprenant recoit son Attestation Individuelle de Formation. En cas de réussite aux évaluations théoriques, l'employeur reçoit un Avis d'Habilitation pour son collaborateur.

DÉTAILS SUR LA CERTIFICATION

Décret 92-158 du 20/02/1992

QUALITÉ HABEL FORMATION





BUT DE LA FORMATION

Le Décret 92-158 du 20/02/1992 traite des interventions réalisées par des entreprises extérieures, dans une entreprise utilisatrice.

Cette formation est exigée sur les sites industriels faisant intervenir des entreprises extérieures, notamment dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries dépendant de FRANCE CHIMIE ou de l'UFIP.

HABEL Formation propose cette formation en partenariat avec un Organisme de Formation habilité par FRANCE CHIMIE

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site industriel (notamment dans les industries chimiques, pétrochimiques et les raffineries).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaitre les risques, y compris en situation de coactivité
- Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel
- Savoir réagir en cas de situation dégradée



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés, étude de cas concrets, quiz en salle, mise à disposition de supports pédagogiques



MODALITÉ D'OBTENTION

Réussite aux évaluations théoriques selon les préconisations de FRANCE CHIMIE



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés habilité par FRANCE CHIMIE



Version 1.5



PROGRAMME DE LA FORMATION



PARTIE THÉORIQUE 100%



INTRODUCTION/OBJECTIFS

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SECURITE

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection.
- Présentation d'accidents du travail, de trajet et de maladies professionnelles (illustration avec des exemples et statistiques).
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS

- Présentation des procédures et consignes
 - · Le plan de prévention.
 - · Les autorisations de travail et les différents permis.
 - · Les consignes et modes opératoires.
 - La consignation et déconsignation

ROLE ET RESPONSABILITE DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT DE NIVEAU 1

- Comportement adapté et vigilant, être acteur de la culture sécurité du site
- Respecter les procédures et consignes
- Connaître les conséquences éventuelles de leur nonrespect.
- Savoir réagir à tout changement de situation de travail.
- Savoir exercer son droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent.
- Être conscient des éventuels risques engendrés par la nonqualité du travail.

LES RISQUES ET MOYENS DE PREVENTION / PROTECTION

- · Circulation et accès aux sites, et règles de sûreté
- Risque chimique
- Amiante
- Incendie / Explosion (y/c ATEX)
- Utilités (azote, vapeur, autres gaz, air comprimé...)
- Electricité
- · Risque machines
- Risque thermique (travaux à proximité de points chaud/froid)
- · Bruit, Vibrations
- · Travaux en hauteur
- · Manutention mécanique / levage
- · Manutention manuelle
- Travaux en espaces confinés
- · Désordre
- Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations
- Pression et nettoyage haute pression
- Rayonnements ionisants et non ionisants
- Sablage
- Risque biologique et légionelles
- · Travaux à proximité de voies ferrées
- Risque de noyade (voies d'eau, bassins, ...)



